

VITRY-EN-CHAROLLAIS. Les élus ont décidé de passer le montant de la taxe de 1 à 1,30 € le m³.

La taxe assainissement augmentera en 2016

Lors du conseil municipal, vendredi, les élus ont voté une augmentation de la taxe sur l'assainissement.

Le ton est monté d'un cran, vendredi soir, au conseil municipal. Lorsque le sujet assainissement a été évoqué, un long et houleux débat s'en est suivi, concernant l'augmentation des taxes. « Les redevances sont loin de couvrir les dépenses que nous avons faites pour améliorer le réseau », a expliqué Michelle Merle, adjointe en charge aux finances.

La mise en place d'un forfait refusée

L'élue a donc proposé deux solutions : une augmentation du prix au m³ ou l'application d'un forfait à tous les usagers. Une seconde proposition qui a rapidement été mise de côté : « Si on fait ça, ceux qui ne sont pas reliés vont encore payer alors qu'ils n'accèdent pas au service ! », s'est exclamé Jean-Pierre Bouillot, de l'opposition.

L'augmentation du prix au m³ a donc été envisagée. Enco-



Le coût actuel de la redevance ne permettait pas de couvrir les dépenses occasionnées par les différents travaux sur les réseaux. Photo d'illustration Le JSL

LA MAJORITÉ

« Il faut que nous fassions rentrer des fonds dans le budget assainissement. »

Michelle Merle, 3^e adjointe

re a-t-il fallu fixer l'importance de cette hausse. « Il faut faire rentrer de l'argent ! », a avan-

L'OPPOSITION MUNICIPALE

« Augmente directement la taxe à 3 €, ce sera fait... C'est n'importe quoi ! »

Jérôme Grillet

cé Michelle Merle pour plaider la cause d'une hausse importante. « Dans ce cas,

« On est là pour discuter. Sinon, on part, on vous laisse faire le conseil entre vous. »

Jean-Pierre Bouillot

augmente directement la taxe à 3 €, ce sera fait... C'est n'importe quoi !, lui a rétorqué Jé-

LE CHIFFRE

1,30 En euros, ce sera, dès 2016, le prix de l'assainissement au m³ pour les habitants de Vitry. Le prix était déjà passé de 0,74 à 1 € entre 2014 et 2015.

rôme Grillet. Quand on fait une augmentation, ça doit être raisonnable et raisonné. »

Le ton est monté lorsque les élus d'opposition ont estimé que la majorité ne leur laissait pas droit à la parole. « Laissez-nous nous exprimer !, a ainsi demandé Jean-Pierre Bouillot. On est là pour discuter. Sinon, on part, on vous laisse faire le conseil entre vous. »

Une fois les esprits apaisés, la somme d'1,30 € le m³ a été soumise au vote. Deux élus d'opposition, Jérôme Grillet et Yvette Desserpit ont voté contre l'augmentation. Michelle Merle, elle, s'est abstenue, jugeant que la hausse n'était « pas assez forte pour couvrir les dépenses ».

LUDOVIC LE GORRE

LES AUTRES POINTS ABORDÉS LORS DU CONSEIL

➔ **Installation d'une infirmière** : les élus ont étudié la possibilité d'installer une infirmière libérale dans la commune. Si le projet avance, un local pourrait être aménagé dans l'école, avec une entrée extérieure. Dans tous les cas, la professionnelle de santé ne serait pas présente avant le mois de février.



L'ancien Conseil municipal jeunes avait participé à l'installation de la devise républicaine. Photo Archives Le JSL

➔ **Conseil municipal des jeunes (CMJ)** : Le CMJ va être renouvelé. Les 49 enfants de la commune nés en 2002, 2003 ou 2004 ont été contactés par courrier. 15 d'entre eux pourront être élus, si tant est que chacun ait déposé sa

basée sur la sophrologie. L'activité rugby, elle, sera stoppée « principalement à cause de la météo », selon Catherine Roy, adjointe.

➔ **Budget Noël** : il a été décidé d'attribuer 1 300 € à l'école pour Noël. Ce montant servira à payer le spectacle de Noël ainsi que les cadeaux offerts aux enfants.

candidature en mairie avant le 7 novembre. Les élections se dérouleront les 14 et 21 novembre, de 9 à 11 heures, en mairie.

➔ **Activités périscolaires** : une nouvelle activité sera proposée aux enfants jusqu'à Noël : la relaxation ludique,

Fusion : l'avis des élus en attente

La fusion entre les intercommunalités de Digoïn, Paray et Charolles a été longuement évoquée. Les élus sont invités à donner un avis sur ce projet avant le 16 décembre. Plusieurs conseillers se sont montrés favorables. « Seule Paray estime que la communauté de communes fonctionne bien telle quelle, a ainsi indiqué Jérôme Grillet, élu d'opposition. Pour nous, cette fusion pourrait être bénéfique. » Des inquiétudes ont toute-

fois été soulevées. « Quand on voit déjà comme c'est compliqué de gérer une intercommunalité à 10, qu'est-ce que ça va donner à 40 ? », s'est ainsi interrogé Jacky Perreaut, adjoint, rejoint par Michelle Merle : « Il va falloir être vigilant sur la façon d'équilibrer les voix au conseil. » Devant ces doutes, les élus ont décidé d'attendre que la communauté de communes se prononce avant de décider de l'avis à donner pour la mairie de Vitry.